

PRINTEMPS

SÉJOURS Enfance 2022

Édito

Engagée pour le droit aux vacances pour tous, la Ville de Stains a une nouvelle fois le plaisir de proposer des séjours aux enfants durant les vacances de printemps. La municipalité entend ainsi participer à la réussite éducative, à l'épanouissement social et citoyen des enfants, mais souhaite aussi lutter contre les inégalités d'accès aux vacances. Ces deux dernières années particulièrement difficiles ont confirmé l'importance de soutenir toutes les actions permettant d'assurer le bien-être et l'épanouissement des plus jeunes, pour contrebalancer les effets de la crise et la morosité ambiante due à un contexte économique et social difficile. Par ses efforts, la ville a permis à plus de 1500 enfants de partir en séjours en 2021, toutes vacances confondues. Un chiffre que nous souhaitons voir augmenter d'année en année.

Ainsi, fidèles à nos engagements, nous avons le plaisir de proposer, pour les enfants de 5 à 12 ans des séjours divers et variés, dans le cadre desquels les enfants pourront profiter d'activités à la fois éducatives et ludiques. Près de 80 enfants pourront en profiter.



Azzédine Taïbi
Maire de Stains,
Vice-président de Plaine
commune,
Conseiller départemental



Mehdi Messai
Droit aux vacances
pour tous



Mathieu Defrel
Réussite éducative,
Enfance, Patrimoine
communal, Voirie,
Droit aux transports
publics et aux mobilités
douces, Plan vélo

#STANOISINHOLIDAYS

5/10 ans

Les aventures Villiers-sur-Loir

- Villiers-sur-Loir -



60 PLACES

DU 25 AVRIL
AU 7 MAI 2022



Transport : Car.

Cadre de vie :

Propriété de la ville de Stains, le château de Villiers-sur-Loir offre un cadre somptueux pour l'accueil des enfants. Le « Château de la vallée » est situé à 5 kilomètre de Vendôme et est implanté dans un parc boisé de 21 hectares. Ce site exceptionnel réserve de nombreuses surprises par ces aménagements et par la richesse de sa faune et sa flore. Les chambres sont composées de 3 à 7 lits avec salle de bain. Les enfants âgés de 5 ans doivent être scolarisés en grande section de maternelle.

Activités :

> Poney / Accrobranche / Baignades, ventre-glisse *selon la température* / VTT / Atelier culinaire / Fabrication de cabanes / Sports collectifs / Découverte de l'environnement / Ateliers autour de la nature / Balades au lac et en forêt / Grands jeux

€ > Coût du séjour pour la Ville par enfant : 657 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

9/12 ans

Moto Cross Sensations

- Hotonnes -



8 PLACES

DU 23 AU 30 AVRIL 2022
DU 30 AVRIL AU 7 MAI 2022



Transport : Train + car.

Cadre de vie :

Chaque enfant aura la chance d'avoir une qualité de vie exceptionnelle dans cette station familiale du Jura du Sud. Zone de moyenne montagne à proximité des Alpes, les plans d'Hotonnes déroulent leurs paysages sauvages jusqu'aux portes du plateau du Retord. Le centre de vacances « Le Guéroz » domine la station, loin du stress et de la foule : la promesse d'un grand bol d'air pur !

Activités :

Le séjour Moto Cross est axé sur l'initiation à la conduite :

- > 5 séances d'1h30 de conduite : maîtrise du véhicule, plateau technique, passage des vitesses, passage d'obstacle, parcours techniques et balades, Moto thermique et moto électrique : apprentissage plus facile (réglage de la puissance en fonction du niveau de chaque jeune)
- > Sensibilisation à la sécurité routière : vidéos et exercices pratiques
- > Les mains dans le cambouis ! Comme les vrais, le jeune sera chargé de l'entretien et du nettoyage de son véhicule et il apprendra les rudiments de la petite mécanique, aidé de l'initiateur
- > Une grande balade à moto dans la nature environnante clôturera le séjour

€ > Coût du séjour pour la Ville par enfant : 705 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

Le programme comprend également :

- > 1 séance de canirando
(découverte de la nature dans les pas des huskys)
- > 1 séance de VTC
(parcours en pleine nature, sur sentiers sécurisés).
- > 1 séance de course d'orientation
(avec carte et boussole en initiation ludique).

9/12 ans

Cap Voile et Glisse

- Douarnenez -

6 PLACES

DU 24 AVRIL
AU 1 MAI 2022

Douarnenez



Transport : Train + car.

Cadre de vie :

Centre de bord de mer, idéalement implanté sur la baie de Douarnenez, considérée comme l'une des plus « belles baies d'Europe », ce site en milieu marin, situé au sud du Finistère, propose un écosystème riche et varié, des paysages côtiers magnifiques et des activités locales et culturelles diversifiées.

Centre permanent, situé à 100 mètre du bord de mer, à deux pas de la Pointe du Raz, est aux portes du port de plaisance de Tréboul.

Les chambres sont composées de 3,4 ou 5 lits, avec sanitaires complets. Le centre dispose de 4 salles d'activités et d'un grand terrain de plein air avec table de ping-pong.

Activités :

> Des activités nautiques encadrées par des moniteurs qualifiés et un programme riche en découvertes pour respirer l'air du grand large :

Plusieurs séances de bateau à bord d'un Optimist / Kayak de mer pour longer le bord de côte et partir à l'aventure / Visite du port de pêche / Découverte de la « pointe de la Torche » et visite du phare d'Eckmühl / Sortie en Bateau sur la mer d'Iroise / Marché de Tréboul / Visite du musée à bateau / Jeux de cerf-volant / Soirées traditionnelles bretonnes : danses et contes, dégustation de crêpes.

Brevet de natation obligatoire pour participer au séjour

> Coût du séjour pour la Ville par enfant : 734 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

9/12 ans

Activ' Fun

- Retournac -

8 PLACES

DU 23 AU 30
AVRIL 2022

Retournac



Transport : Train + car.

Cadre de vie :

Abritée dans l'écrin superbe des Gorges de la Loire, Retournac profite d'un ensoleillement exceptionnel et de la présence du fleuve qui l'enserme, comme pour mieux la protéger. Cette terre de moyenne montagne n'a rien à envier aux Cévennes ou aux Monts du Pilat.

En lisière de forêt, sur un plateau dominant la vallée de la Loire, le centre du Cros bénéficie d'un environnement calme et verdoyant pour un contact étroit avec la nature. Les hébergements de plain-pied proposent des chambres de 4 ou 6 lits, avec sanitaires complets, dans les chambres ou sur le palier.

Activités :

Le séjour est axé sur la découverte d'activités scientifiques et la pratique d'activités funs. Ces expériences font appel au bricolage, à l'esprit scientifique, à l'inventivité et à la manipulation :

Canirando 1 séance / Moto électrique 1 séance / Laser Game 1 séance / Descente en rappel 1 séance / Balade en vélo / Course d'orientation / Fun Games

Le reste du temps est consacré à la pratique d'activités et animations annexes qui seront proposées quotidiennement : sports Co, cirque, trampoline, randonnées animées, jeux de société, activités manuelles et grands jeux d'animation.

> Coût du séjour pour la Ville par enfant : 690 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

Infos pratiques

Modalités d'inscription :

Pré-inscriptions

Pour les séjours Printemps 2022, vous devez compléter et transmettre la fiche par mail à l'adresse suivante : cdv@stains.fr **entre le lundi 28 mars et le dimanche 3 avril 2022.**

Pour votre information, aucune fiche ne pourra être traitée après le dimanche 3 avril 2022

Vous serez contacté par téléphone ou par mail uniquement si votre enfant est retenu.

Traitement des demandes

Après l'examen de l'ensemble des demandes, la coordination Droit aux vacances veille à l'application de différents critères (famille domiciliée à Stains, équilibre filles/garçons, date de dépôt de la fiche. Par ailleurs, la priorité est donnée aux enfants et aux jeunes qui ne sont pas partis l'année précédente et/ou au cours de l'année.

Inscriptions :

Vous serez contacté par téléphone ou par mail uniquement si votre enfant est retenu pour convenir d'un rendez-vous et compléter le dossier. Toute place non confirmée par la famille, dans un délai de 3 jours ouvrés après la confirmation de l'inscription, sera réattribuée pour permettre le départ d'un autre enfant.

Dès lors, un rendez-vous sera proposé afin de finaliser l'inscription et régler les formalités administratives.

À cette occasion, il sera demandé aux familles de fournir les documents suivants :

- Un acompte de 80 € à remettre le jour de l'inscription
- Le carnet de santé avec les vaccins à jour
- Une attestation de sécurité sociale à jour dont la validité couvre la durée du séjour.
- Le dernier avis d'imposition

L'inscription sera définitive après la constitution du dossier et le versement de l'acompte.

A noter que le solde du séjour devra être réglé avant le jour du départ.

Tarifs et règlement:

Le droit aux vacances pour tous !

La Ville permet aux enfants et aux jeunes de partir en vacances en proposant des séjours dont le coût se situe entre 270€ et 1020€ par enfant. La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial et en fonction de la durée du séjour.

Les paiements pourront être effectués par chèque, espèces ou Carte bancaire.

Avant le départ

Une réunion d'information sera organisée et permettra aux familles de rencontrer l'équipe pédagogique et l'organisme de séjour. Ce temps d'échanges favorisera la préparation de l'enfant ou du jeune au départ.

> La réunion aura lieu le mercredi 20 avril à 18h à la Maison du temps libre, 34 rue George Sand 93240 Stains

La présence d'un (des) parent(s) ou représentant légal, de l'enfant ou adolescent à cette réunion est OBLIGATOIRE. En effet, la participation à la préparation de leurs vacances est une condition de réussite du séjour.

Interruption de séjour

La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune concerné. Dans ce cas, les parents ou responsables légaux devront rembourser les frais occasionnés (transfert aller-retour du participant et de l'accompagnateur par exemple...). Par ailleurs, en cas de retour anticipé d'un enfant à la demande de sa famille, aucun remboursement de séjour ne pourra être effectué.

IMPORTANT

Concernant les enfants et les jeunes pour lesquels un accueil adapté est nécessaire (enfant porteur de handicap, traitement médical...), il est essentiel que la famille le signale lors de l'inscription administrative afin que l'équipe pédagogique puisse prévoir les besoins identifiés nécessaires à un accueil de qualité.

Fiche à compléter - séjour printemps 2022 -

Dépôt entre le lundi 28 mars et le dimanche 3 avril 2022 (Passé ce délai, aucune pré-inscription ne sera prise en compte)

Une fiche par enfant - Fiche de pré-inscription à compléter par le responsable légal du participant et à retourner à l'espace Angela Davis ou à envoyer par mail à cdv@stains.fr.

Vos souhaits :

Choix prioritaire du séjour Printemps 2022 : - Dates : du au

Second choix du séjour Printemps 2022 : - Dates : du au

Renseignements concernant l'enfant :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Âge : Sexe : (cochez la case) F M

Renseignements concernant les parents ou le représentant légal :

Nom : Prénom : Adresse complète :

Téléphone : Mail :

> POUR TOUTE ANNULATION, L'ACOMPTE DE 80€ NE POURRA ÊTRE RESTITUÉ

La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune impliqué. Dans ce cas, les parents ou responsables légaux devront rembourser les frais occasionnés (transfert aller-retour de l'accompagnateur...). En cas de retour anticipé d'un enfant à la demande de sa famille, aucun remboursement de frais de séjour ne pourra être effectué.

Concernant les enfants et les jeunes pour lesquels un accueil adapté est nécessaire (enfant porteur de handicap, traitement médical...), il est essentiel que la famille le signale lors de l'inscription administrative afin que l'équipe pédagogique puisse prévoir les besoins identifiés nécessaires à un accueil de qualité.

Stains, le/...../..... Signature du représentant légal :

CONTACT

Retrouvez l'ensemble des séjours Vacances et les fiches de pré-inscription à télécharger sur <http://www.stains.fr/vivre-stains/enfance-jeunesse/vacances-loisirs/>

Coordination Droit aux vacances - Pôle Enfance Jeunesse Éducation - Accueil Familles/Espace Angela Davis - 64 avenue Gaston Monmousseau - 93240 Stains - 01 49 71 81 70

Horaires d'ouverture au public : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h - Mardi de 13h30 à 17h
Le 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois : de 8h45 à 11h45

La caisse est fermée les mardis (toute la journée) et vendredis après-midi.

Pour s'y rendre : Bus 153 terminus Moulin Neuf et Vitavil terminus